

Fem&Law : Le collectif féministe veut sensibiliser le milieu juridique aux droits des femmes

SARRA EL MASSAOUDI Publié le mercredi 06 mars 2019 à 16h20 - Mis à jour le mercredi 06 mars 2019 à 16h43



BRUXELLES (/REGIONS/BRUXELLES) **A l'occasion de la journée des droits des femmes, le 8 mars prochain, Fem&Law propose un moment de mobilisation et d'échanges sur le milieu juridique bruxellois.**

Le 8 mars prochain est prévue une grève nationale des femmes. A l'occasion de la journée des droits des femmes, le "Collecti.e.f 8 maars" invite en effet les femmes qui le peuvent à faire grève et à manifester pour dénoncer les injustices et revendiquer leurs droits. L'association de femmes, juristes et féministes Fem&Law se joindra à elles pour les soutenir mais aussi pour dénoncer le sexisme qui opère dans le milieu juridique à Bruxelles et en Belgique.

Les membres de Fem&Law seront notamment présentes devant le Palais de justice ce vendredi matin à 8h avant les premières audiences pour sensibiliser les avocates et avocats, ainsi que les justiciables, au message de la journée du 8 mars. Elles participeront également à la marche qui partira de la Gare Centrale à 17h.

"En Belgique, pareil événement pourrait paraître dépassé : notre Constitution garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, les textes légaux ne peuvent plus être discriminatoires et le droit semble neutre. Pourtant, le droit et une certaine pratique du droit créent ou perpétuent des inégalités : au quotidien, les violences envers les femmes perdurent dans notre pays – qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, morales ou symboliques." Le collectif explique ainsi être régulièrement confronté à des discriminations sexistes : *"A partir de notre pratique, nous pensons notamment aux mères célibataires, seules avec leurs enfants, que le CPAS refuse d'aider parce qu'elles ne sont pas suffisamment disponibles sur le marché de l'emploi, à celles qui portent plainte pour viol ou violences conjugales et voient leurs plaintes classées sans suite, quand elles sont enregistrées ou aux avocates qui s'entendent dire qu'il faut se débrouiller avec le harcèlement et le sexisme pour faire carrière au barreau."*

PUBLICITÉ